

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE1102 AFP et stage 1.2 : s'essayer à la profession 1.2			
Ancien Code	PERE1B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EEB1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Pierrick RENUART (renuartzp@helha.be) Andrea VECCHIO (vecchioa@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Caroline SOLEME (solemec@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Corly RASSALLE (rassallec@helha.be) HELHa Loverval Fabiienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Didier JOURNEE (journeed@helha.be) Elise MOTTE (mottee@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (vantrienpontm@helha.be) Isabelle HENRY (henryi@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Eveline ZUANON (zuanone@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
 Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
 Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
 Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
 Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
 Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
 Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
 Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
 Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co-enseignement et de la co-intervention
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme en tenant compte d'éventuels prérequis
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Identifier des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE1B12AFPS2A AFP 1.2 : s'essayer à la profession 1.2	150 h / 4 C
PERE1B12AFPS2B Stage 1.2 : s'essayer à la profession 1.2	60 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE1B12AFPS2A AFP 1.2 : s'essayer à la profession 1.2	40
PERE1B12AFPS2B Stage 1.2 : s'essayer à la profession 1.2	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.2 : s'essayer à la profession 1.2			
Ancien Code	22_PERE1B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Corly RASSALLE (rassallec@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise la découverte du fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon, la mise en œuvre des premiers gestes professionnels et le développement de la réflexivité. Les activités sont encadrées par des maîtres de formation pratique, des didacticiens et des psychopédagogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL (AAT 1, 2 et 3)

C2 : Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession

2.1. Respecter le cadre :

Communiquer adéquatement (absences, changements, prise de contact ...) avec politesse et sans erreurs de langage avec la Haute École (direction, secrétariat, maître-assistant, MFP ...) et les lieux de stage (direction, maître de stage ...)

Gérer l'aspect administratif du stage (horaire, conventions, accords de collaboration, attestations, rapport, évaluation ...)

Respecter les règles institutionnelles des lieux de stage (notamment le secret professionnel et la tenue vestimentaire)

2.2. Faire preuve d'une attitude professionnelle :

Être ponctuel et respecter les échéances (en stage et pour la remise des documents et préparations de leçon)

Respecter les règles de savoir-vivre envers tous les partenaires.

Manifester de l'intérêt par rapport aux apprentissages des élèves

Analysier et dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions

Réagir adéquatement aux changements

Traiter l'élève avec dignité et respect

2.3. À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement.

Domaine 2 : LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE (AAT 4)

C5 : Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement : Volet A

5.1. Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés

5.2. Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis

C6 : Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement : Volet B

6.1. Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme

C7 : Maitriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

7.1. Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

7.2. Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

7.3. Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)

7.4. Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

7.5. Communiquer des consignes claires et précises

C8 : Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

8.1. Identifier des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage.

C9 : Maîtriser l'intégration des supports didactiques et technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques

9.1. Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)

Domaine 4 : LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF (AAT 11)

C11 : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité

11.1. Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation des pratiques du maître de stage

11.2. Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

11.3. Accepter de remettre en question sa pratique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A travers des activités différentes, les étudiants :

- identifieront et interrogeront leurs représentations en lien des gestes professionnels
- appliqueront quelques gestes professionnels sélectionnés au service de la leçon et de l'activité des élèves
- développeront leur réflexivité

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)- Discussions/ débats / apports théoriques - Construction d'activités

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

Sources et références

Bucheton, D. (2019). Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent. ESF.

Fouquet, F. (2023). Les neurosciences au service de la pédagogie. Chenelière Éducation.

Grandserre, S. & Lescouarch, L. (2009). Faire travailler les élèves à l'école. Sept clés pour enseigner autrement. ESF.

Guillaume, L. & Manil, J-F. (2016). 7 facilitateurs à l'apprentissage. Vivre du bonheur pédagogique. Chronique Sociale.

Hattie, J. & Yates, G. (2020). L'apprentissage visible : ce que la science sait de l'apprentissage. Éditions l'instant présent.

Jamaer, C & Stordeur, J. (2013). Oser l'apprentissage... à l'école. De Boeck.

Lescouarch, L. (2018). Construire des situations pour apprendre. Vers une pédagogie de l'étayage. ESF

Rieunier, A. (2000). Préparer un cours -1- Applications pratiques. ESF

Rieunier, A. (2001). Préparer un cours - 2 - Les stratégies pédagogiques efficaces. ESF

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si certificat médical, sous réserve de l'approbation du titulaire de cours, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.2 : s'essayer à la profession 1.2			
Ancien Code	22_PERE1B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB1122		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Corly RASSALLE (rassallec@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage vise l'observation outillées et l'application sur le terrain de premiers gestes professionnels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL (AAT 1, 2 et 3)

C2 : Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession

2.1. Respecter le cadre :

Communiquer adéquatement (absences, changements, prise de contact ...) avec politesse et sans erreurs de langage avec la Haute École (direction, secrétariat, maître-assistant, MFP ...) et les lieux de stage (direction, maître de stage ...)

Gérer l'aspect administratif du stage (horaire, conventions, accords de collaboration, attestations, rapport, évaluation ...)

Respecter les règles institutionnelles des lieux de stage (notamment le secret professionnel et la tenue vestimentaire)

2.2. Faire preuve d'une attitude professionnelle :

Être ponctuel et respecter les échéances (en stage et pour la remise des documents et préparations de leçon)

Respecter les règles de savoir-vivre envers tous les partenaires.

Manifester de l'intérêt par rapport aux apprentissages des élèves

Analyser et dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions

Réagir adéquatement aux changements

Traiter l'élève avec dignité et respect

2.3. À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement.

Domaine 2 : LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE (AAT 4)

C5 : Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement : Volet A

5.1. Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés

5.2. Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis

C6 : Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et

technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement : Volet B

6.1. Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme

C7 : Maîtriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

7.1. Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

7.2. Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

7.3. Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)

7.4. Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

7.5. Communiquer des consignes claires et précises

C8 : Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

8.1. Identifier des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage.

C9 : Maîtriser l'intégration des supports didactiques et technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques

9.1. Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)

Domaine 4 : LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF (AAT 11)

C11 : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité

11.1. Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation des pratiques du maître de stage

11.2. Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

11.3. Accepter de remettre en question sa pratique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Observation outillée

Application de gestes professionnels en co-enseignement

Analyse réflexive

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)

Discussions/ débats / apports théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

Sources et références

Bocquillon, M.; Derobertmasure, A. & Demeuse, M. (2018). Guide pour analyser des pratiques de classe. INAS

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait

conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100
Exm = Examen mixte						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Si certificat médical, sous réserve de l'approbation du titulaire de l'activité, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).